



Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 28 avril 2022

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du jeudi, 28 avril 2022.

Présents : Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Nico Funck, Mireille Duprel, Anne Kihn, Monique Thiry-De Bernardi, Patrick Ciuca et Christian Kirwel, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal ff.

Excusés : Yves Cruchten (procuration à Mireille Duprel), Danielle Schmit (procuration à Frank Pirrotte).

Début de la séance à 8h15.

Séance publique

Les conseillers Yves Cruchten et Danielle Schmit sont excusés pour la séance d'aujourd'hui. Monsieur Cruchten ne peut pas participer en raison d'une session parlementaire convoquée à court terme. La conseillère Mireille Duprel a une procuration pour voter au nom de Monsieur Cruchten, la conseillère Danielle Schmit a donné procuration à l'échevin Frank Pirrotte.

Avant la séance, le nouveau conseiller du CSV, Monsieur Christian Kirwel, prête serment. Il remplace Monsieur Jean-Marie Bruch, qui avait annoncé sa démission lors de la dernière séance.

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Bourgmestre Michel Wolter donne au conseil communal des informations sur la situation actuelle en ce qui concerne l'hébergement des réfugiés d'Ukraine. Actuellement, 104 personnes ayant fui l'Ukraine sont hébergées sur le territoire de la commune de Käerjeng, ce nombre passera à 220 dans les prochaines semaines.

L'entrevue avec les autorités responsables concernant le contournement de Bascharage, initialement prévue pour mars 2022, aura désormais lieu le 16 mai. Afin de représenter le conseil communal de Käerjeng, un représentant de chacun des deux partis d'opposition est prié d'assister à cette entrevue en plus du collège des bourgmestre et échevins.

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

2. Politique

2.1. Tableau de préséance des membres du conseil communal - Modification

Après l'assermentation du conseiller Christian Kirwel, le tableau de préséance du conseil communal est mis à jour.

Approbation unanime.

3. Administration générale

3.1. Avenant à la convention 2021 du service d'éducation et d'accueil

L'avenant tient compte des dispositions actualisées de la convention collective du secteur d'aide et de soins et du secteur social. Deux jours de congés supplémentaires sont inclus dans le calcul.

Approbation unanime.

3.2. Convention Club Senior Prënzebiërg pour l'année 2022

La convention est inchangée par rapport à l'année dernière.

Approbation unanime.

3.3. Convention services pour jeunes 2022

La convention services pour jeunes est également pratiquement inchangée par rapport à celle de 2021.

Approbation unanime.

3.4. Convention relative à la remise en état de l'escalier près des étangs de Linger

L'accord régleme la participation financière des communes de Käerjeng et de Pétange, ainsi que de l'Administration des ponts et chaussées dans ce projet de remise en état de l'escalier. Les signataires se partagent les frais d'environ 46 000 €. La commune de Pétange coordonne et surveille les travaux, et l'Administration des ponts et chaussées est responsable de l'entretien ultérieur de l'escalier.

Approbation unanime.

4. Aménagement communal et environnement

4.1. Projet d'aménagement particulier « Auf dem Bechel » à Hautcharage (phase 5) – Vote

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails de ce projet d'aménagement particulier qui comprendra 51 maisons unifamiliales.

Approbation unanime.

4.2. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « rue de l'Église - rue de la Gare » à Hautcharage – Vote PAP NQ

Le projet de modification ponctuelle porte sur les maisons devant tomber sous les conditions du « Pacte Logement » et sur le coefficient minimal d'occupation du sol.

Approbation unanime.

4.3. Convention en vue de la réalisation du plan d'aménagement particulier « An der Uecht / rue de la Libération » à Linger

La convention règle les détails du plan d'aménagement particulier du « Fonds du Logement ».

Approbation unanime.

4.4. Lotissement de parcelles sises à Hautcharage, 23A, rue de Schouweiler (section BB de Hautcharage - numéros cadastraux 726/3250 et 727/3252)

La demande vise à séparer la partie arrière d'une parcelle assez longue.

Approbation unanime.

4.5. Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 188, boulevard J.F. Kennedy (section BC de Bascharage - numéro cadastral 1771/5253)

La maison unifamiliale existante cédera la place à deux immeubles comprenant chacun trois unités résidentielles.

Approbation unanime.

4.6. Lotissement d'une parcelle sise à Bascharage, 23, rue des Ateliers (section BC de Bascharage - numéro cadastral 1626/4280)

La demande de lotissement prévoit la division en trois parcelles.

Approbation unanime.

4.7. Lotissement d'une parcelle sise à Linger, 38, rue de la Libération (section BA de Linger - numéro cadastral 17/2216)

La parcelle doit être divisée en deux parties, ainsi à l'avenir la maison numéro 38 sera sur une seule parcelle.

Approbation unanime.

5. Projets et devis

5.1 Budget extraordinaire – Crédit supplémentaire de 130.000€ sous 4/821/221311/22001 – Construction d'un boulodrome à Bascharage

Un crédit supplémentaire de 130 000 € est demandé pour la réalisation de ce projet.

Approbation unanime.

5.2. Budget extraordinaire 4/821/221311/22001 – Construction d'un boulodrome à Bascharage – Approbation du projet avec devis

Monsieur Jérôme Michels présente le projet qui prévoit la création d'un boulodrome à côté des terrains de football sur le site « Um Dribbel » à Bascharage. L'estimation est de 210 000€.

Approbation unanime.

5.3. Budget extraordinaire – Crédit supplémentaire de 275.000€ sous 4/430/221311/2004 – École de Linger – Redrocktrail

En raison de l'augmentation générale des prix dans le secteur de la construction, la Commune a besoin d'un crédit supplémentaire de 275 000 €. L'architecte communal Paul Scharlé en explique les détails.

Approbation unanime.

6. Finances communales

6.1. Arrêt provisoire du compte administratif 2020

Approbation par 9 voix pour (CSV, déi gréng) et 6 voix contre (LSAP, DP).

6.2. Arrêt provisoire du compte de gestion 2020

Approbation unanime.

6.3. Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2021

Le solde des arrérages s'élève à 63 724,20 €. Le conseil communal approuve une décharge de 2 020,15 €.

Approbation unanime.

6.4. Budget ordinaire 2022 – Crédit supplémentaire de 10.000€ sous 3/192/648110/99001 – Dons aux œuvres et associations nationales

La Commune souhaite faire un don de 10 000 € sur le fonds de solidarité de Caritas Luxembourg.

Approbation unanime.

6.5. Aides aux nécessiteux - Allocation de compensation à la consommation pour la commune de Käerjeng pour l'année 2022

Dans le cadre de la hausse des prix de l'énergie, la Commune accorde pour 2022 une allocation complémentaire de 65% de la prime accordée par l'Etat.

Approbation unanime.

7. Règlementation communale

7.1. Adaptation du prix du repas sur roues

Le tarif du repas sur roues sera ajusté à 11,34 € par repas suite à l'augmentation de l'indice des prix.

Approbation unanime.

8. Patrimoine communal

8.1. Acte notarié – Cession gratuite d'un trottoir à Bascharage au lieu-dit « rue Pierre Schuetz »

La société FMC PROMOTIONS SARL cède à la Commune un terrain d'une superficie de 0,04 are.

Approbation unanime.

8.2. Acte notarié – Vente d'un terrain à Clemency au lieu-dit « rue de Grass »

Les époux Glod-Bernard ont acheté un terrain de 1,13 are à la Commune pour 33 900 €.

Approbation unanime.

8.3. Acte notarié – Échange de terrains à Linger au lieu-dit « rue du Bois »

La Commune a échangé deux terrains à Linger avec les époux Cikotic-Softic. La Commune perçoit une compensation de 4 200 €.

Approbation unanime.

9. Affaires juridiques

9.1. Autorisation d'ester en justice en matière d'équipement informatique des écoles de l'enseignement fondamental relative à l'affaire AC Käerjeng c/ MENJE/CGIE/SCRIPT – TIC écoles – Appel au jugement

Dans le cadre de la procédure judiciaire, il y a un jugement en première instance, et le collège des bourgmestre et échevins souhaite à présent faire un appel au jugement.

Approbation par 9 voix pour (CSV, déi gréng) et 6 voix contre (LSAP, DP).

10. Personnel communal

10.1. Conversion du poste de secrétaire communal relevant du groupe de traitement A1 en un poste de secrétaire communal relevant du groupe de traitement A2

Approbation unanime.

10.2. Création d'un poste à tâche complète d'employé communal du groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat du Service technique

Approbation unanime.

11. Règlements de la circulation

11.1. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

Le conseil communal est prié de confirmer douze règlements temporaires.

Approbation unanime.

12. Questions et réponses

Séance à huis clos

13. Personnel communal

13.1. Promotion d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

13.2. Nomination d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

13.3. Nomination d'un fonctionnaire du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif

Fin de la séance : 10h25